



Objet : Lettres de membre en règle pour les événements non sanctionnés en Amérique du Nord

Volleyball Canada a eu vent d'inquiétudes sur la façon dont certains règlements internationaux ont affecté ses participants inscrits et la croissance et le développement du sport en général.

Dans cet esprit, et en consultation avec la NORCECA et la FIVB, Volleyball Canada est maintenant en mesure de confirmer que ses membres peuvent participer à des événements de volleyball dans la zone NORCECA (y compris les États-Unis) qui ne sont pas sanctionnés par USA Volleyball.

Les organes directeurs se sont engagés à encourager et à soutenir le développement des compétitions nationales de clubs d'âge mineur. Dans cet objectif, Volleyball Canada, avec le soutien des associations provinciales concernées, a demandé un examen par la FIVB des politiques et règlements précédents.

La FIVB est exceptionnellement favorable au développement des jeunes et reconnaît la proximité de la frontière canado-américaine, et a donc précisé qu'au moment où un pays hôte ne sanctionne pas un événement, la constitution de la FIVB prévoit qu'elle a le pouvoir de le faire. À ce titre, la FIVB a délégué ce pouvoir à la NORCECA puisque le Canada et les États-Unis relèvent de cette confédération.

Des lettres de membre en règle sont requises pour les événements sanctionnés et non sanctionnés par USA Volleyball. Vous trouverez un lien pour télécharger la lettre de membre en règle sur la page Web suivante : <https://volleyball.ca/fr/a-propos/adhesion>

Il convient de souligner que les équipes devront quand même s'assurer elles-mêmes quand elles se trouvent à l'extérieur de leurs pays respectifs, en plus d'effectuer les vérifications nécessaires du point de vue de la gestion des risques et du sport sécuritaire.

En ce qui concerne spécifiquement l'Association junior de volleyball (JVA), veuillez consulter le processus suivant qui a été élaboré :

*La JVA invite les équipes de volleyball de jeunes du Canada à participer aux événements sanctionnés par la JVA. Afin d'assurer la sécurité des équipes participant à notre événement, les procédures suivantes doivent être suivies pour qu'une équipe soit acceptée.*

*1. Les équipes canadiennes doivent utiliser le système AES pour s'inscrire à l'événement*

*p. ex. <https://www.advancedeventsystems.com/events/18743/divisions>*

**1A-1084, rue Kenaston  
Ottawa (Ontario) K1B 3P5  
Tél. 613.748.5681  
[volleyball.ca](https://volleyball.ca)**



2. Pour être acceptées aux événements, les équipes doivent avoir une lettre de membre en règle de Volleyball Canada et avoir payé les frais d'inscription.

3. Téléversez la formation dans AES avant la date limite affichée. La date limite variera en fonction de l'événement.

4. Pour obtenir les accréditations de l'équipe et participer à l'événement, tous les adultes dont le nom apparaît sur l'alignement devront fournir une preuve : (1) d'une vérification de casier judiciaire canadienne sans tâche effectuée au cours des deux dernières années; (2) de l'achèvement de « Prise de décisions éthiques ». Ces documents peuvent être envoyés directement au coordinateur du tournoi de la JVA. Si ces documents ne sont pas disponibles, tous les adultes dont le nom apparaît sur l'alignement doivent faire une demande de vérification des antécédents canadienne auprès de NCSI, le partenaire de vérification de la JVA, moyennant des frais de 80 \$, et suivre la formation sur la prévention des abus de la JVA, qui coûte 5 \$.

Toutes les équipes des États-Unis doivent aussi assurer la vérification de tous les adultes dont le nom apparaît sur l'alignement comme suit :

1. Confirmation d'une vérification des antécédents sans tâche de la JVA ou d'USAV
2. Fournir une vérification de l'achèvement de la formation SPA de la JVA (systèmes de prévention des abus) ou de la formation Sport sécuritaire d'USAV.

Tous les clubs membres de la JVA sont soumis aux normes de sécurité les plus élevées. Notre [programme de sécurité](#) comprend la référence en matière de vérification des antécédents afin de correspondre aux normes actuelles du Sport sécuritaire; une formation sur la prévention des abus; et des politiques et procédures sur la prévention de la maltraitance des athlètes mineurs.

Cordialement,

Mark Eckert  
Président et chef de la direction  
Volleyball Canada

1A-1084, rue Kenaston  
Ottawa (Ontario) K1B 3P5  
Tél. 613.748.5681  
[volleyball.ca](http://volleyball.ca)